

Sources :

Fondation de la Résistance « la répression en France à l'été 1944 » colloque, juin 2005.

Guy Penaud, « Les crimes de la division Brehmer » Editions La Lauze, 2004.

Bruno Kartheuser, « Les pendants de Tulle le 9 juin 1944 » Tome 3, 2004.

Archives allemandes et du tribunal militaire de Bordeaux 1950.

Maquis de Corrèze, édition 1974.

Michel Lagrèfeuille « Un village corrézien martyrisé » (Témoignage), Editions de La Veytizou, 2005.

Photos des stèles par Bernard Michon.

Fonds de l'historien « Collection Patrice Rolli ».

HOTEL DE VILLE

Avenue de la Libération
F-19470 LE LONZAC
Tél. : 05 55 98 27 17 / Fax. : 05 55 98 25 09
www.lelonzac.fr



Création & Impression : Maugein imprimeurs - RCS B 825 680 119



Chemins de Mémoire

du Lonzac



AU LONZAC EN CORRÈZE : AVRIL 1944

La Division Brehmer ou Division B

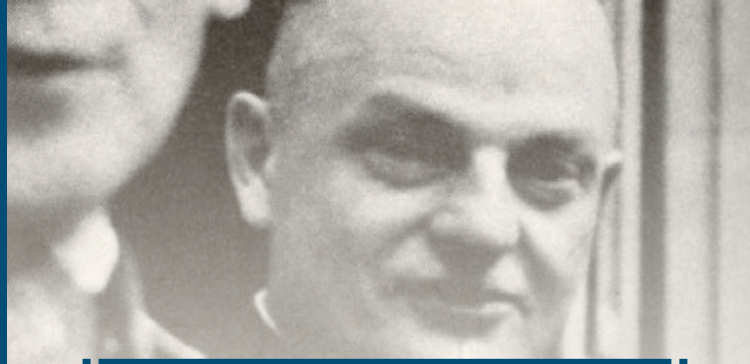
La Wehrmacht, avec l'administration militaire de la Sicherheitspolizei (Sipo) et le Sicherheitsdienst (SD) (mieux connus sous le nom de « Gestapo ») et l'appareil policier, ont été les deux organismes d'occupation les plus importants de 1940 à 1944.

En mars 1944, le général Walter Brehmer, général adjoint de la 325^{ème} division de sécurité de la Wehrmacht, est chargé de réduire les forces du Maquis en Dordogne, Corrèze et Haute-Vienne et de la persécution des Juifs.

Les crimes de la Division Brehmer dans notre région en mars-avril 1944, doivent être replacés dans le contexte historique de la Seconde Guerre mondiale, et dans la logique de répression qui prévaut de la part des nazis tout au long du conflit, exacerbée par la perception d'une défaite de plus en plus probable en 1943 et 1944.

Le sujet qui nous intéresse dans le cas du Lonzac, concerne les massacres commis contre la population civile pendant les actions militaires contre les Maquis. Nous n'aborderons pas la question des rafles de Juifs ni des exécutions de Résistants, que les troupes d'occupation refusaient de reconnaître comme « combattants ». S'ils étaient pris les armes à la main, ils étaient habituellement exécutés sur le champ ou quelques jours après.

Après avoir envoyé quelques bataillons de façon intermittente, les Allemands ont lancé entre février et avril 1944, plusieurs grandes opérations militaires contre la Résistance. L'une d'elles, l'opération « Brehmer », en mars-avril 1944, concernait en particulier la Dordogne, la Corrèze et la Haute-Vienne.



En Corrèze : avril 1944.

La division Brehmer qui entre en Corrèze le 1^{er} avril 1944, après avoir semé la terreur en Dordogne, est composée de 4 régiments de sécurité, deux bataillons motorisés comportant des auto-mitrailleuses et half-tracks, prélevés sur la 325^{ème} division de Sécurité, une partie d'un bataillon de DCA (canons anti-aériens), une compagnie de gendarmes (Feldgendarmerie), un capitaine SS (Kurt Hollert) avec une centaine d'hommes, une troupe SD (Gestapo), le bataillon d'infanterie des Géorgiens stationné à Tulle.

L'ensemble, de l'ordre de 6000 à 8000 hommes, représentait une force de frappe considérable. Pour repérer les véhicules de cette division, une grande lettre B (comme Brehmer) était peinte en blanc sur chacun d'eux.

Après un accrochage le 1^{er} avril avec le détachement FTP « Camille Momey » sur la RN 89 entre Brive et Tulle, les « opérations de ratissage » débutent le lendemain en Corrèze et pour plusieurs jours successivement, dans les secteurs de Larche, Brive, Ayen, Vignols, Tulle, Uzerche, Le Lonzac, Treignac, Egletons, Bugeat, Argentat ...

A Tulle, un régiment investit la ville le 3 avril. Son colonel demande la localisation des maquis au Préfet Trouillé qui ne peut que lui confirmer leur présence « partout et nulle part » et leur mobilité. Les troupes sont alors divisées en deux colonnes, une en direction d'Argentat, l'autre en direction de Treignac.

Dans ce dernier secteur, c'est la commune du Lonzac qui va payer le plus lourd tribut à l'opération.

Selon les témoignages de l'époque, la colonne blindée allemande ne fait que passer dans le bourg le matin du 3 avril à 10h. L'après-midi vers 14h, six camions venant de Treignac s'arrêtent sur la place du champ de foire. C'est le début de l'opération.

Les Allemands se dirigent vers le Château de la Guerronnière.

Là, s'apprêtent à déjeuner : le propriétaire M. Lusigny François de la Guerronnière, sa sœur et quatre responsables locaux FTP, Paul Estève dit « Raoul », Louis Faye dit « Azaïs », Pierre Mathevet dit « Maurice » et Bernard Ballin dit « Professeur ». Apercevant les Allemands par la fenêtre dans le parc du château, les jeunes FTP dévalent l'escalier et tentent de s'enfuir dans des directions différentes. Pierre Mathevet et Bernard Ballin sont fauchés par les balles allemandes, Paul Estève, malgré une entorse, et Louis Faye réussissent à se sauver. M. de la Guerronnière est fusillé devant sa sœur près du château. Les deux châteaux sont incendiés ainsi que sa ferme. Son frère, Jean, est arrêté avant le drame, dans sa maison à proximité du château et déporté au camp de Maidanek où il est mort le 7 mars 1944.



Le 4 avril, le maire du Lonzac, Jean Demichel et le secrétaire de mairie, Antoine Arpaillanges, qui ont refusé de dénoncer les camps de maquis, sont exécutés et sont retrouvés le lendemain matin au lieu-dit La Veyrière sur la commune de Treignac.

Ce jour-là, le village du Lonzac est de nouveau cerné par les Allemands qui fouillent les maisons et arrêtent une trentaine d'habitants. Plusieurs maisons sont pillées et saccagées, 10 otages sont désignés et fusillés au lieu-dit Le Bois de Chassagnac.



Roger Cerezat, arrêté ce même jour du 5 avril, est exécuté dans un bois, au lieu-dit Le Moulin de Rome.

Les autres personnes arrêtées (surtout des femmes), ont été envoyées à la prison de Limoges. Au total, on recense onze maisons d'habitation incendiées et neuf

dépendances ainsi que cinq granges et un moulin. Outre le passage tragique de la division Brehmer, le village n'est pas épargné par le malheur : le 2 avril, André Lagrafeuille, enfant du Lonzac, a été fusillé à la prison de Tulle et le 23 mai au Puy Grand, le Lieutenant FTP Léonard Ferrière, arrêté sur dénonciation, est exécuté sur le lieu même où il avait enterré les containers d'un parachutage Allié.



Le bilan humain et matériel de l'opération Brehmer et autres actions de « représailles » est lourd pour la Corrèze : quelque 3 000 arrestations (environ), dont 1 500 maintenues, 55 fusillades et plus de 200 juifs déportés selon le préfet Trouillé. Le Lonzac est devenu un village martyr qui a reçu une citation « à l'ordre du corps d'armée », comportant « l'attribution de la croix de guerre avec étoile de vermeil » en 1946.

Le monument aux morts du village rend hommage aux 32 victimes : fusillés, déportés, morts au combat.

